COMMUNE DE YABASSI: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A NKOLBONG ET MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation DES FORAGES A NKOLBONG ET MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant

- Construction d’une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d’un artisan réparateur.

3. Coût prévisionnel
Le coût prévisionnel de l’opération à l’issue des études préalables est de seize millions (16 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison
Le délai maximum d’exécution prévu par le Maître d’ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l’ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement
Lot unique

6. Participation et origine
La participation au présent Appel d’Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages.

7. Financement
Les prestations, objet du présent Appel d’Offres, sont financées par le Budget d’Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d’imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier
Le dossier d’appel d’offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

9. Acquisition du dossier
Le dossier d’appel d’offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d’une quittance de versement d’une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette municipale de Yabassi.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D`URGENCE N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A NKOLBONG ET MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de 320 000 (Trois cent vingt mille mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le

Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commun de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

Télécharger le DAO